



49 rue des Platane 01000 Saint Denis les Bourg
SIRET : 834 818 577 00019

Bulletin de souscription d'actions

Je soussigné-e,

Mme Mr Prénom : Nom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Commune : Téléphone:

Adresse mail :

- Déclare vouloir devenir actionnaire de la Société par Action Simplifiée (SAS) Bresse Energies Citoyennes
- Etre déjà sociétaire et vouloir acquérir de nouvelles actions de Bresse Energies Citoyennes SAS, et pour ce faire, déclare souscrire au capital de Bresse Energies Citoyennes SAS

Nombre d'actions à 100€ : Nombre d'actions enfants à 50€ :

Soit un chèque de : à l'ordre de Bresse Energies Citoyennes SAS

Indiquer les noms,
prénoms et date de
naissance des enfants
au verso

J'accepte d'être convoqué-e aux assemblées générales par courrier électronique, que la société ait recours à la transmission par voie numérique lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'information et de vote à distance, et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la société Bresse Energies Citoyennes. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion et de limiter les frais de gestion.

Fait à le

Signature :

Bresse Energies Citoyennes est une société par action simplifiée. Les statuts peuvent être consultés sur demande par mail.

Son capital est variable. Il est ouvert à toute personne physique ou morale souhaitant agir de manière concrète pour le développement des énergies renouvelables dans l'agglomération de Bourg en Bresse. L'entrée de tout nouvel actionnaire est soumise à l'agrément du conseil de gestion.

L'achat et le remboursement ne sont pas soumis aux lois du marché. Le montant de l'action reste fixé à 100€ et 50€ pour les enfants mineurs. Ces derniers pourront voter dans les assemblées à leur majorité.

Le remboursement des actions ne peut être exigé avant janvier 2024. En cas d'exercice excédentaire, une rémunération des actions peut être servie.

Un récépissé de souscriptions vous sera délivré. C'est un titre de copropriété.

Comme dans toute société, souscrire comporte un risque financier.

L'objectif de la SAS est de bâtir une structure stable et pérenne destinée à produire une énergie propre et durable.